

Un Bicentenaire « 2021+1 »

Le Conseil administratif a été contraint à regret de reporter d'une année en 2022 la célébration de son Bicentenaire. Le travail d'organisation, considérablement perturbé par la COVID-19 se poursuit, avec notamment le soutien d'une nouvelle association communale dédiée à cet évènement important. Son comité est très motivé et entend fédérer les associations et de nombreux habitants pour permettre son succès.



Le Comité (de g. à d.) Cécile Fournier, Pierre Grand, Angèle Habiyakare, Pierre-Yves Stucki et Patrick Ricca

Le Conseil administratif a été contraint à regret de reporter d'une année en 2022 la célébration de son Bicentenaire. Le travail d'organisation, considérablement perturbé par la COVID-19 se poursuit, avec notamment le soutien d'une nouvelle association communale dédiée à cet évènement important. Son comité est très motivé et entend fédérer les associations et de nombreux habitants pour permettre son succès.

Toutes les personnes et associations qui souhaitent participer ou contribuer au succès de ce Bicentenaire sont encouragées à contacter la nouvelle association et/ou à en devenir membres.

Renseignements :

M. P. Grand, tél. 079 384 33 58

Info.bicentenaire1258@gmail.com

Sommaire

Une charte du développement durable pour la commune pp. 2-3
Rénovation du groupe scolaire p. 4

Visitez la crèche en photos p. 6
Expo intercommunale de Land art p. 7

EDITO

Comme vous l'avez sans doute appris, le Bicentenaire de la Commune n'aura pas lieu en 2021.

Le Conseil administratif a dû se résigner à reporter d'un

an cette célébration prévue les 26 et 27 juin. Cette décision, prise en janvier,

n'a pas été une décision facile. Il nous tenait à cœur de pouvoir fêter notre anniversaire dans les temps. Malheureusement, au vu de l'évolution de la situation sanitaire, il apparaissait comme impossible de tenir cette célébration sans masques, distanciation et autres contraintes, ce qui ne correspond pas à ce que l'on peut espérer d'une fête villageoise.

Qu'à cela ne tienne, nous aurons encore plus de temps pour peaufiner l'évènement. Dans cette optique, les préparatifs ne s'arrêtent pas, l'association du Bicentenaire a vu le jour, dont l'un des buts sera notamment de coordonner

les projets et souhaits des associations et habitants avec OLA prod, qui travaille sur l'élaboration du concept.

Son comité est composé d'habitants de la commune, qui ont désiré s'engager dans l'organisation de l'évènement, ce dont nous les remercions chaleureusement.

Les associations et les habitants qui le désirent peuvent rejoindre cette nouvelle association dont une assemblée se tiendra prochainement. Si vous désirez vous investir dans ce projet, n'hésitez pas !

Le Bicentenaire de 2021 a vécu, place au « Bicentenaire +1 » !

Steve Delaude
Délégué aux manifestations

Développement durable

Une Charte pour gérer la commune au

La commune a conduit un important travail de réflexion sur le développement durable dès 2018. Menée à tous les niveaux politiques et de l'administration communale, elle a abouti en 2021 à une Charte du Développement durable, sorte de guide pour des actions communales afin que celles-ci répondent aux besoins des habitants actuels sans compromettre ceux des générations futures.

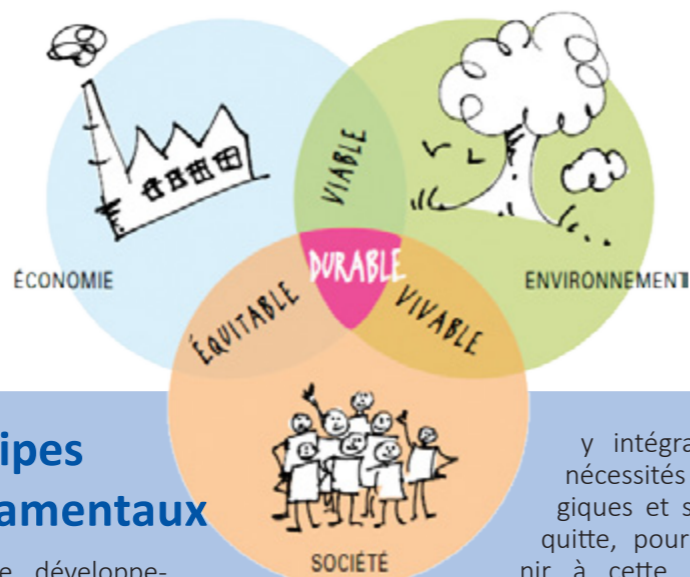
En 2018, les membres de la Commission Environnement et Développement durable se questionnaient sur la notion de développement durable. Ils se sont rendu compte qu'ils manquaient d'éléments et de connaissances sur ce concept. La conférence donnée sur ce sujet par un responsable du Service cantonal du développement durable a permis au Conseil municipal d'affiner ses connaissances et d'adhérer au concept. Fin 2018, un état des lieux des actions que la commune mène conformément aux principes du développement durable a été établi.

L'outil utilisé pour ce bilan est un profilographe ou outil de mesure des forces et faiblesses des actions de la commune en matière de développement durable. De fait, bien des actions ont déjà des caractéristiques du développement durable, mais un pas de plus pourrait être fait pour augmenter la sensibilité au développement durable dans le cadre de toutes les actions entreprises par la commune.

La Commission a donc élaboré une Charte du Développement durable afin d'exprimer un engagement qui traverse les législatures. Se fondant sur d'autres Chartes similaires au niveau communal, elle comprend trois axes :

- 1) la prise en compte du social, de l'économie et de l'environnement;
- 2) l'adaptation aux spécificités locales;
- 3) la vision à long terme de l'état futur que la commune souhaite atteindre.

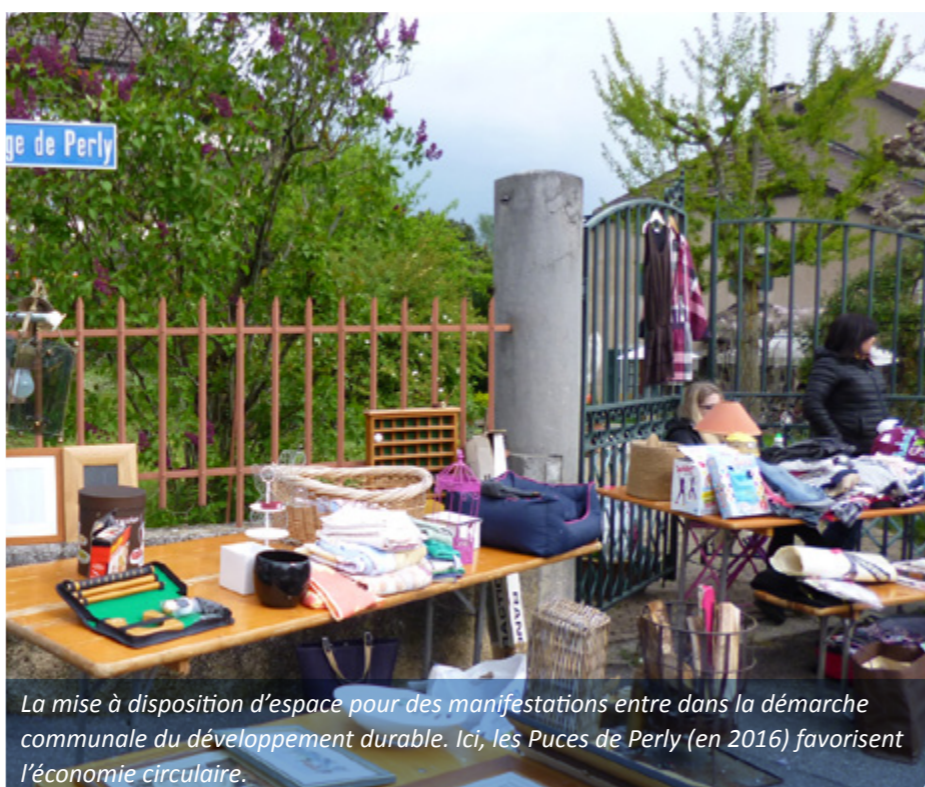
Cette Charte, non contraignante, aidera à déterminer si les actions de la commune tiennent compte de manière satisfaisante des objectifs du développement durable.



Principes fondamentaux

Le terme développement durable est apparu en 1987 et a été défini comme le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'agit d'un concept qui inscrit la croissance économique dans le long terme, en

intégrant des nécessités écologiques et sociales, quitte, pour parvenir à cette intégration des trois éléments, à prendre des décisions qui sortent des schémas établis. Plus simple à appréhender (et fortement mis en avant pendant la pandémie que nous traversons actuellement), un slogan du développement durable invite à « penser global, agir local ».



La mise à disposition d'espace pour des manifestations entre dans la démarche communale du développement durable. Ici, les Puces de Perly (en 2016) favorisent l'économie circulaire.

mieux pour nous et les générations futures

Quelques actions durables déjà mises en œuvre par la commune ces dernières années

Environnement

- Elle a construit un premier bâtiment de logements labellisé Minergie (CVI)
- Un second bâtiment (immeuble « Bourgeois »), dont la construction vient de prendre fin, est attesté par le canton comme répondant aux exigences de la haute performance énergétique (HPE).
- Après avoir généralisé le LED comme moyen peu énergivore pour l'éclairage public, réduisant de manière très significative sa consommation d'énergie, la commune a complété ensuite dans le même objectif cette mesure par la mise en place, sur certaines portions de route/chemin, de réductions automatiques de la luminosité durant la nuit. Des détecteurs de mouvement restituent un éclairage normal lorsque des usagers les empruntent. Cela a permis également de réduire l'effet néfaste de la lumière artificielle sur la nature et amé-

liorer la préservation des espèces (faune, flore)

- Plantations d'arbres fruitiers « haute tige » sur une parcelle communale ouverte au public ainsi que d'arbres et d'arbustes indigènes en bordure de chemins.

Economie

- Elle ne prélève aucun émolument administratif (lorsque la loi ne l'y contraint pas) pour ses prestations à la population.
- Elle a soutenu diverses actions pour favoriser le recours des habitants aux moyens de transports collectifs (Mobility, Vélos en libre service, subventions des abonnements de transport public pour les jeunes, Noctabus)

- Mise à disposition des habitants de logements à prix modérés
- Mise à disposition gratuite de la population de locaux communaux



Social

- Elle soutient de nombreuses associations sportives, culturelles et sociales dont les activités s'adressent à tous les âges.
- Elle a mis à disposition de ses habitants des places de crèches.
- Elle a mis en place un service social compétent et indépendant, en collaboration avec l'institution reconnue Caritas, pour offrir une aide et des prestations sociales étendues aux habitants qui en ont besoin.



La commune comme terrain de sport, c'est reparti !

A vos trainings et à vos baskets ! Urban Training reprend du service. Le mercredi soir, dès 18h (départ à la mairie), Nathalie attend les sportifs amateurs et les autres pour un tour de la commune comme vous ne l'avez jamais fait ! Une heure de (légère) course et d'exercices en utilisant le mobilier urbain comme supports d'entraînement. Le tempo de ces cours est idéal pour reprendre une activité sportive en douceur après un arrêt.

A l'issue de la première séance, vous

verrez les rampes et escaliers de la commune d'un autre œil, et vous ne direz plus qu'un banc ne sert qu'à s'asseoir ! Surtout, vous n'aurez qu'une envie : y retourner ! La commune, qui offre la prestation, et Urban Training vous attendent jusqu'au 20 octobre 2021, avec un démarrage le mercredi 5 mai 2021.

Inscription obligatoire pour chaque mercredi sur le site www.urban-training.ch. En raison de la pandémie, la participation est limitée actuellement à 15 personnes.



Rénovation du groupe scolaire initiée

La rénovation du groupe scolaire (16 classes, deux salles de gym, une salle de rythmique, une piscine, une cuisine scolaire et divers locaux techniques et de sociétés) sera un gros chantier de cette législature. Il vise au moins deux objectifs : mettre l'ensemble des bâtiments aux normes techniques et énergétiques actuelles et anticiper les besoins en classes du fait de l'évolution démographique attendue de la commune.

Construit en trois étapes, entre 1973 et 1985, le groupe scolaire n'a pas fait l'objet d'une rénovation majeure depuis sa mise en service. De plus en plus souvent, des pannes au niveau notamment de la production de chaleur rappelaient la vétusté des bâtiments et ou de leurs équipements. Les Autorités avaient alors décidé de faire réaliser un audit de l'ensemble du groupe scolaire en 2013, de manière à situer son état général en fonction notamment des différentes normes et directives actuelles. Il s'agissait d'engager une réflexion globale sur les rénovations nécessaires pour déterminer leur ampleur et leur planification.

Parallèlement, compte tenu de nouvelles normes décidées par le canton au niveau du dimensionnement des groupes scolaires de l'école primaire, et pour prendre en compte l'augmentation probable de la population de la commune au cours des prochaines an-

comme par exemple pour le restaurant scolaire. Différents scénarii ont été examinés avec une estimation grossière des coûts.

Vu l'importance des montants qu'il faudra nécessairement engager pour la rénovation / extension du groupe scolaire (estimé à plusieurs millions de francs), une procédure d'appel d'offres en deux étapes a été lancée en début d'année selon les règles en vigueur pour les marchés publics (dite procédure AIMP – Accord Intercantonal sur les marchés publics). Actuellement, plusieurs dossiers ont été déposés, et un Jury est en train d'évaluer les 5 dossiers qui seront retenus pour soumettre dans la seconde étape leurs offres. La procédure devra donc se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2021, période à laquelle le Jury devrait avoir terminé ses travaux et sélectionné le lauréat de l'appel d'offre. La commune devrait également



nées, l'exécutif a demandé au Service technique de la commune d'étudier des possibilités d'agrandir l'ensemble, de manière à ce qu'il puisse répondre aux besoins scolaires à moyen terme, que cela soit en nombre de classes mais aussi en espaces nécessaires,

connaître à ce moment-là lequel des scénarii d'agrandissement du groupe scolaire sera retenu. Pour poursuivre ce projet, le Conseil municipal sera nécessairement sollicité afin d'accorder les crédits nécessaires pour permettre sa réalisation.

brèves

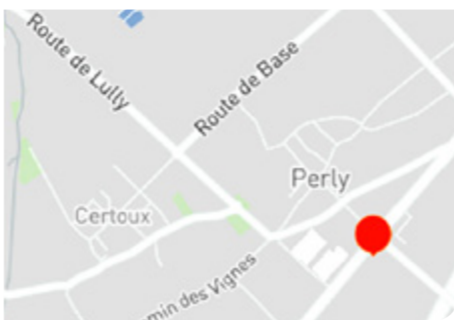
Parking à vélos

La cour derrière la Mairie est désormais dotée de barres pour le stationnement des vélos. Ces places de parking à vélos sont éclairées la nuit, grâce à un éclairage alimenté par l'énergie solaire, et déclenché par capteur de mouvements.



Vélostation au Relai

La commune est partenaire du nouveau système de Vélos en libre-service (VLS) en vigueur dans le canton. Donkey Republic est le nom de l'opérateur de ce système. Une station avec au moins 2 vélos, parfois 3, dont quelquefois des vélos électriques, se trouve au chemin du Relai, à l'emplacement du



précédent opérateur Vélospot. Pour utiliser un vélo, il faut télécharger l'application depuis le site www.donkeybike.fr/villes/location-velo-geneve/. On peut utiliser le vélo pour la journée, ou pour de courts trajets. A la fin, il faut le rendre à une station, pas forcément à celle de départ. Le nombre de stations dans la région est plus élevé que lors du précédent essai de VLS sur la commune. Voilà qui devrait encourager à tester ce mode de mobilité douce !

Quatrième étape de la renaturation de l'Aire : la commune sauve des arbres !

Les promeneurs des bords de l'Aire auront remarqué une intense activité le long du cours d'eau, de bucheronnage essentiellement, depuis fin février 2021. Les travaux de la 4^e étape de la renaturation de l'Aire ont démarré et ont nécessité que des arbres soient coupés. Mais sensiblement moins que prévu dans le projet initial soumis à autorisation par l'Etat !



La commune a réussi à préserver les grands arbres des bords de l'Aire des coupes prévues pour élargir le lit de la rivière

Le projet comprenait une vaste étendue de défrichage et d'abattages d'arbres. C'était sans compter le regard de Fernand Savigny, maire, et de ses collègues, sur les plans de cette 4^e étape, implantée sur notre commune.

Le préavis remis par la commune (accompagné d'un reportage photographique sur les caractéristiques et qualités paysagères actuelles), demandait expressément que de nombreux arbres, essentiellement situés sur la rive gauche de la rivière, soient préservés autant que possible. Notamment, que cette préservation soit décidée en ne tenant pas uniquement

compte de la « valeur » de l'essence des arbres, mais aussi de leur âge, de leur emplacement et, plus généralement, de l'aspect majestueux qu'ils dégagent. Il était également important pour la commune que de nouvelles plantations d'arbres déjà bien développés soient réalisées afin de reconstituer rapidement une qualité paysagère d'importance.

Cette demande a été entendue et le projet en cours de réalisation en tiendra compte, avant même qu'une version soit déposée en vue d'obtenir une autorisation. Mentionnons dans ce contexte qu'un premier projet pré-

senté il y a quelques années, heureusement abandonné suite à la réaction immédiate du Conseil administratif, prévoyait la suppression définitive et complète, au profit d'un nouveau lit de la rivière, de la zone ouverte au public (celle disposant de quelques bancs, tables et grills, rive droite de la rivière entre le pont de Certoux et le couvert de Certoux), bordée de noyers.

Le pont de Certoux sera renforcé

Les arbres entourant le pont de Certoux seront ainsi préservés. Le projet prévoit la suppression du bassin de rétention (ou « dépotoir ») et le renforcement rendu nécessaire des fondations du pont. Enfin, la rivière elle-même, sera élargie parfois jusqu'à 5 fois sa largeur actuelle, à l'aide des fameux losanges découverts lors de l'étape précédente de la renaturation, et sur lesquels survivront quelques-uns des arbres épargnés grâce à l'intervention de la commune. A terme, la rivière devrait reprendre son cours et retrouver une vitalité biologique qu'elle avait perdue.

Alerte pollution

Vous êtes témoin d'une pollution de l'Aire, malheureusement (trop) fréquente ces derniers mois ? Appelez le 118 sans délai, qui contactera la Police de l'Eau. La rapidité est ici souhaitée, avec les indications sur l'emplacement de la pollution qui facilite l'action rapide au bon endroit et permet de réduire les dégâts causés par les pollutions.

Social

Caritas répond présent

Caritas, qui officie comme service social de la commune pour ses habitants, a remis son rapport annuel 2020 aux Autorités. Paradoxalement, si l'on considère qu'il s'est agi d'une année Covid-19, les sollicitations ont été moins nombreuses qu'en 2019. Sans doute parce que d'autres asso-

ciations sont sorties du bois en 2020 et ont pu se faire connaître des habitants ou que l'entraide entre habitants s'est développée. Caritas est néanmoins venu en aide à une quarantaine de personnes dans 18 situations, dont 14 nouvelles, essentiellement pour des questions de revenus trop faibles,

mais aussi pour apporter une aide administrative et aider les personnes en difficultés à connaître et faire usage de leurs droits.

Besoin d'aide ?
Appelez le 022 721 02 66



Visite à la crèche de Perly

Le Conseil administratif a rendu visite à l'improvisé à la crèche de Little Green House (LGH), ouverte depuis janvier 2021 à Perly. Le calme ambiant, alors que quelque 20 bambins s'y trouvent, a surpris, tout comme l'aménagement très simple et apaisant des lieux. Un rêve pour les petits, et a priori pour les parents aussi : les 26 places que la commune subventionne seront toutes occupées dès septembre 2021. La partie privée de la crèche est encore à disposition de celles et ceux qui souhaitent profiter du concept pédagogique bilingue et ouvert sur la nature de LGH, qui gère les lieux.



Fernand Savigny prend connaissance de l'équipe qui veille sur les bébés.



Le "garage à poussettes" impressionne Prisca Wasem



Laurence Gauthier, directrice (à g.), et Barbara Lax, fondatrice, sont ravies d'offrir les prestations de Little Green House à la petite enfance de Perly-Certoux.



La cuisine dans laquelle officie un cuisinier, pour préparer une fois par semaine un repas végétarien.



Les sanitaires sont à la bonne hauteur pour favoriser l'autonomie des enfants

(© P.C. 02.2021)

Expo intercommunale aux bords de l'Aire

Cinq des 6 communes qui se partagent les rives de l'Aire se sont rassemblées pour organiser une balade culturelle le long du cours d'eau, du 29 mai au 26 septembre 2021, sous le titre « Ephémère et durable ».

En partant de n'importe quel endroit, vous pourrez voir sur environ 4 à 5 km, une dizaine de sculptures réalisées avec les éléments naturels trouvés sur place et dans le cadre de la renaturation de l'Aire.

Les artistes ont été choisis sur concours et un jury, dont faisait partie Steve Delaude, délégué du Conseil administratif à la culture, a retenu les œuvres les plus parlantes.

Le défi lancé aux artistes est de réaliser leur œuvre avec des éléments trouvés sur le site. Certaines évolueront pendant l'exposition, par exemple, en s'effaçant au fil des semaines dans le lit de la rivière.

En principe, chaque commune devrait avoir deux sculptures sur son territoire.

Pour Perly-Certoux, c'était l'occasion de participer à l'élaboration d'un événement culturel de grande envergure, de style Land art (art du et dans

le paysage), inédit pour elle. Chaque commune organisera, dans le temps de l'expo, un événement festif particulier. Pour Perly-Certoux, un piano égaré attendra les habitants sur le site, le 21 juillet 2021. A suivre!

Le programme sera mis sur notre site internet et celui de l'exposition, www.ephemere-et-durable.ch, et un flyer rappellera l'événement.



brèves

Déchetterie : bennes à encombrants définitivement supprimées

Depuis le mois de novembre, les autorités ont pris la décision de suspendre la récolte des encombrants dans la déchetterie. Perly-Certoux était parmi une des dernières communes du canton à mettre dans sa déchetterie des bennes à encombrants.

Force a été de constater que le volume des déchets et les types de déchets ne provenaient pas uniquement des communiens, mais également

d'entreprise souhaitant se soustraire aux taxes d'élimination ou d'habitants d'autres communes profitant de ce site en libre accès aux horaires étendus.

Les habitants de la commune bénéficient néanmoins toujours d'un service de levée de tels déchets en porte à porte une fois tous les deux mois ou ont la possibilité de les déposer aux différents ESCREC. Une offre de levée sur appel est également disponible.



Une image du passé...



Environnement

« La Nuit est belle » : nouvelle extinction le 21 mai

Après une première édition marquante pour la commune en 2019, Perly-Certoux se joindra à nouveau à la nouvelle édition de « la Nuit est belle », prévue le vendredi 21 mai 2021. Si la première extinction complète des feux à



l'échelle de la région avait pour objectif de faciliter l'observation des astres, cette seconde édition veut favoriser l'observation de la biodiversité. La date n'a pas été choisie par hasard puisque la lune, aux 3/4 pleine, en plein printemps, réunit des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

A Perly-Certoux, comme en d'autres endroits du canton, certains passages piétons seront annoncés par des feux clignotants. Les SIG se chargent d'éteindre d'un coup l'éclairage public. Les habitants sont priés de jouer le jeu et d'éteindre l'éclairage non néces-

saire, en tous les cas celui situé en dehors de leurs habitations.

Pour mémoire, la commune dispose déjà d'un éclairage public sensible dans les zones rurales, qui s'enclenche par

détecteur de mouvements. Car, en modifiant le cycle jour/nuit, la lumière constante impacte les rythmes biologiques de la faune et de la flore, dégrade les habitats naturels, provoque des risques pour la santé humaine et génère des consommations d'énergie superflues. En diminuant un éclairage artificiel excessif, ces nuisances peuvent être limitées.

Qui souhaite proposer une animation peut le signaler à info@perly-certoux.ch, afin qu'elle soit rendue publique sur le site de la commune.

Pour trouver une animation ailleurs dans le canton voir le programme sur le site internet www.lanuitestbelle.org.

Trois questions à...

Chantal Cheyroux présidente d'Assemblage

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fière

Le succès grandissant des repas dominicaux proposés (stoppés par la pandémie), l'accompagnement efficace de plusieurs familles en vue de leur intégration (cours de français, administratif, garde d'enfants, transports), aide hebdomadaire motorisée pour faire des courses.

2. Le défi futur

Pérenniser les actions actuelles et agrandir le cercle des personnes motivées pour contribuer à nos activités. Intégrer de nouvelles forces dans notre association.



3. Votre vision de Perly-Certoux

Assemblage souhaite être un support pour accueillir toute personne ou famille en situation de précarité quelle qu'elle soit et créer des liens entre les communiens.

Nouvelle fontaine

Une nouvelle fontaine prendra place à l'entrée du cimetière. Comme l'ont constaté plusieurs habitants, l'eau au cimetière n'arrivait plus ou plus régulièrement, à cause de fuites constatées dans la conduite d'amenée d'eau. Une nouvelle conduite va être installée depuis la zone du CVI. A l'initiative du Conseil administratif, les travaux aboutiront, en plus, à créer une nouvelle fontaine devant le cimetière.



Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

Le jeudi 20 mai 2021, à la séance du Conseil municipal, à 20h (mairie, 2^e étage). Se renseigner sur les mesures Covid, qui limitent le nombre de personnes pouvant prendre place dans le public. Les masques sont requis. Et sauf avis contraire, il n'y a pas de verrée prévue ensuite.

Le samedi 29 mai 2021, au Couvert de Certoux pour l'ouverture de la balade artistique au bord de l'Aire, « Ephémère et durable », qui se tiendra jusqu'au 26 septembre 2021.

Les jeudis 6 mai, 20 mai, 3 juin et 17 juin 2021 au Bibli-o-bus, à 15h, derrière la mairie, pour choisir ses lectures d'été parmi les centaines de livres, e-books, journaux et magazines. Des films sont aussi à réserver. Le Bibli-o-bus repart à 18h. L'inscription à cette prestation est gratuite.

Autres événements :

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum

Editeur, rédaction et tirage :

Mairie de Perly-Certoux

www.perly-certoux.ch

Graphisme : www.baccup.ch

Prochaine parution : juillet 2021

